

Le Réseau Trans-tech signe une alliance stratégique visant à soutenir les entreprises et les organisations du Québec et de la France

Québec, le 7 mars 2018 — Dans le cadre de la 20^e Rencontre alternée des premiers ministres, le Réseau Trans-tech (RTT), le regroupement des 49 centres collégiaux de transfert de technologie et de pratiques sociales novatrices (CCTT), est honoré de signer ce matin, à la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris-Île-de-France, une alliance stratégique avec l'Association Française des Centres de Ressources Technologiques (AFCRT).

Le premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, le président du conseil d'administration de l'AFCRT, Monsieur Hervé Pichon, la vice-présidente du conseil d'administration (CA) du RTT, Madame Paulette Kaci, et la présidente du CA du Réseau Trans-tech, Nancy Déziel, étaient présents pour la signature de cette entente qui se veut un premier rapprochement visant à partager l'expertise et les meilleures pratiques des deux réseaux, notamment en transformation numérique des PME et des organisations. « La signature de cette entente dans le cadre de cette cérémonie protocolaire unique est une première preuve que l'enjeu de l'innovation, dans le contexte de l'économie du savoir, est un axe central de la collaboration France-Québec. Le RTT et l'AFCRT uniront leurs forces au service des entreprises et des organisations situées de part et d'autre de l'océan. » a affirmé d'entrée de jeu Nancy Déziel.

Levier de transformation socio-économique pour le Québec et la France

Avec l'avènement de la 4^e révolution industrielle, les économies de la France et du Québec font face à d'importants défis pour demeurer compétitives. La signature de cette entente vise à croiser et à élargir l'offre de service offerte aux entreprises et aux organisations du Québec et de la France. « Cette entente permettra aux clients des deux réseaux d'obtenir l'information stratégique nécessaire afin de répondre plus rapidement aux changements constants dans leur marché. » a précisé M. Philippe Caniaux, délégué général de l'AFCRT.

Concrètement, cette entente vient baliser la voie à la mise en œuvre d'un programme de coopération en trois volets : la formation, la recherche et le partage (FRATRIE). En outre, ce programme visera le maillage dans des projets collaboratifs de recherche, la promotion des retombées et des impacts socio-économiques obtenus par les membres des deux réseaux ainsi que l'échange d'information quant aux compétences des unités de recherche, à la mise en commun de technologies et à l'appel à projets.

Des impacts à court terme

Le RTT et l'AF CRT interviennent auprès de milliers de PME et d'organisations annuellement. Au Québec, les CCTT du Réseau Trans-tech accompagnent plus de 4 500 PME et organisations par an. En France, les Centres de ressources technologiques (CRT) de l'AF CRT soutiennent plus de 10 000 entreprises.

Cette collaboration officialisée entre les deux réseaux est très prometteuse, car elle pourra affecter positivement et rapidement une masse critique d'entreprises et d'organisations qui sont des leaders dans leurs secteurs d'activités. « En unissant nos forces, nous sommes convaincus que nous pouvons fortement contribuer à rendre nos communautés respectives plus prospères. Des deux côtés de l'Atlantique, l'environnement d'affaires, les technologies et les marchés évoluent si rapidement que le concept même d'innovation est en redéfinition. Si l'innovation technologique demeure toujours aussi importante, elle ne garantit plus nécessairement le succès d'une entreprise. Aujourd'hui, on réinvente les modèles d'affaires, les relations avec les parties prenantes et même la rentabilité à titre de seule raison d'être. » a ajouté M. R. Mathieu Vigneault, président-directeur général du Réseau Trans-tech.

Réseau de collaborateurs au profil des entreprises et des organisations

« L'adaptation à l'économie du savoir dans un esprit de développement durable n'est pas une option, mais plutôt une nécessité. Cette dernière requiert un changement de culture des entreprises et des organisations, et ce, en commençant par nos réseaux. » a conclu Monsieur Pichon. Cette entente est la première étape d'une démarche qui vise la mise en réseau d'expertises disponibles partout au Québec et en France en vue de soutenir une transformation structurelle des deux économies. Elle sera suivie par la mise en œuvre d'un programme d'activités et d'échanges pour les trois prochaines années.

À propos du Réseau Trans-tech et des CCTT

Le Réseau Trans-tech et les 49 CCTT sont des leviers de développement socio-économique pour l'ensemble du Québec, et ce, depuis de nombreuses années. Ces experts de l'innovation technologique et sociale travaillent annuellement avec plus de 4 300 entreprises et organisations et réalisent plus de 9 000 projets par an. Cette mission est rendue possible grâce au financement du Fonds émerillons du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et du Consulat général de France à Québec. Également, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Paris, agissent à titre d'organisateur de la mission économique d'envergure dans le secteur du numérique, à Toulouse et à Paris.

À propos du Réseau AF CRT et des CRT/CDT

L'Association Française des Centres de Ressources Technologiques (AF CRT) a pour vocation de constituer un réseau opérationnel, réactif, professionnel et performant, en rassemblant les structures situées au cœur du dispositif français de transfert et de diffusion de la Technologie que sont les CRT/CDT. Les

missions de l'AFCRT consistent à promouvoir les actions mises en œuvre par ses membres, au service de la compétitivité des entreprises françaises, à défendre les intérêts de ceux-ci et assurer une représentation auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Créée en 2003, sous la forme juridique d'une association Loi de 1901, l'AFCRT regroupe à travers ses membres, la quasi-totalité des CRT et CDT. Elle entend soutenir et faire reconnaître le savoir-faire incontesté dans l'accomplissement du métier du transfert de technologie des CRT/CDT, maillon indispensable pour l'Innovation et le développement économique de notre pays.

– 30 –

Source : Réseau Trans-tech [reseautranstech]

Pour information et entrevues : Stéphanie

Doyon, sdoyon@reseautranstech.qc.ca, 418 653-6763, poste 103



De gauche à droite : (rangée en arrière) R. Mathieu Vigneault, PDG Réseau Trans-tech, Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Philippe Couillard, premier ministre du Québec, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Philippe Caniaux, délégué général de l'AFCRT. (rangée en avant) Nancy Déziel, présidente du CA du RTT et Hervé Pichon, président du conseil d'administration de l'AFCRT.